



Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 31 mai 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/24/015 du 01/06/2024 à 19:00:00
Lieu : RUMILLY
Salle : GYMNASSE DE L'ALBANAIS - 55 ROUTE DU CLERGEON - 74150 RUMILLY
Organisateur : (670) BC RUMILLIEN
BC RUMILLIEN

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

COMPETITION

CEINTURE INTERNATIONALE IBA
CATEGORIE EN 10X3

GRAIDIA KHALID (LUX) VS KNJEZEVIC BRUNO (CRO)

SUPERVISEUR : MME. YANA BILOKONENKO

ARBITRE : M. PATRICK DEVERGNE

JUGES : M. JEAN-LOUIS LEGLAND - M. DENIS POLLET - M. BOGDAN-EMIL IRIMIA

HORS COMPETITION

CATEGORIE MOYENS EN 4X3

LE GOURRIEREC STEPHANE (ELITES 3) VS BERTO GAL KEVIN (ZAMBIE)

ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL



RÉUNION : 01/24/015 - FAMILLE : MIXTE (2)

Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 31 mai 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/24/015 du 01/06/2024 à 19:00:00
Lieu : RUMILLY
Salle : GYMNASSE DE L'ALBANAIS - 55 ROUTE DU CLERGEON - 74150 RUMILLY
Organisateur : (670) BC RUMILLIEN
BC RUMILLIEN

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

LES BOXEURS SUIVANTS ONT DÉJÀ TRANSMIS LES RÉSULTATS LISTÉS CI-APRÈS À LA FFB AINSI QUE LEUR SORTIE DE TERRITOIRE :

BOXEUR : GRAIDIA KHALID(LUX)
IRM : 07/11/2023
ECG : 25/10/2023
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 09/10/2023
SEROLOGIES : HIV 04/05/2024, HA 04/05/2024, HB 04/05/2024, HC 04/05/2024

BOXEUR : KNJEZEVIC BRUNO(CRO)
IRM : 02/02/2024
ECG : 05/02/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 05/02/2024
SEROLOGIES : HIV 06/05/2024, HA 06/05/2024, HB 06/05/2024, HC 06/05/2024

BOXEUR : BERTO GAL KEVIN(ZAMBIE)
IRM : 22/02/2024
ECG : 08/03/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 26/02/2024
SEROLOGIES : HIV 31/05/2024, HA 31/05/2024, HB 31/05/2024, HC 31/05/2024

RAPPEL À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, DES CLUBS ET DES DÉLÉGUÉS DE RÉUNION.

LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

CONFORMÉMENT AU CODE SPORTIF, L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST **OBLIGATOIREMENT DÉLIMITÉ PAR DES BARRIÈRES.**

CES BARRIÈRES SONT PLACÉES À 3,50 MÈTRES AU MINIMUM DU RING. L'UNIQUE ACCÈS À L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT CONTRÔLÉ.

LA PROTECTION DU PUBLIC, DES BOXEURS ET DES OFFICIELS DEVRA ÊTRE ASSURÉE TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE ET SERA PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CLUB ORGANISATEUR, QUI DEVRA PRÉVOIR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ADAPTÉ ET FIABLE.

LE OU LA DÉLÉGUÉE DE RÉUNION DEVRA S'ASSURER QUE CES DISPOSITIONS SONT SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉES AVANT DE FAIRE DÉBUTER LA MANIFESTATION.

CONCERNANT LES BOXEURS ÉTRANGERS, EN CAS DE PROBLÈME, UN MAIL PEUT ÊTRE ADRESSÉ AUX ADRESSES SUIVANTES :

BOXEPRO@FF-BOXE.COM; BOXEPRO2@FF-BOXE.COM

LE DÉLÉGUÉ TRANSMET À LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEUR, IL TRANSMET LE P.V. DIRECTEMENT À SON COMITÉ RÉGIONAL.

